Burkina Faso

Région de l'Est

(205,627 PDI/Source CONASUR en date du 31/12/2022)

## Rapport mensuel Monitoring de Protection - Janvier 2023

Entretien avec les nouvelles PDI venues de Kikideni - janvier 2023

**2,140** Personnes en déplacement, **plus de cinq fois** d'augmentation par rapport au mois précédent

**09** Incidents enregistrés

## I. Résumé

Dans la région de l'Est, la dégradation de la situation sécuritaire et de protection en janvier 2023 fut continue. L'activisme des groupes armés non étatiques (GANE) a été multiplié à travers des incursions dans les villages, les menaces de déguerpissement des populations, des enlèvements et des assassinats de civils. Malgré le déploiement tardif des moniteurs de protection, neuf (09) incidents de protection ont été rapportés, synchronisés et validés sur le serveur Kobo (**du flash N :BF520203-BF_INTERSO_29810-230605144000 au flash N :BF520204-BF_INTERSO_9648-230605200449)** ayant entrainé **16 violations** de droits humains et du droit

international humanitaire, à savoir cinq **(05**) atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne, cinq **(05)** atteintes au droit à la propriété, cinq **(05)** atteintes au droit à la vie et des allégations de violations graves commises à l'encontre des enfants. Ces incidents ont causé 37 victimes directes dont 35 hommes et deux (02) femmes. De plus, 380 ménages ont été contraints de quitter leurs lieux de résidence habituelle pour trouver refuge dans les zones plus sécurisées comme (Fada N'Gourma et Kantchari). Ces incidents ont été perpétrés par les membres de groupes armés contre les populations civiles. Ainsi, plusieurs localités (Kantchari, Gayéri, Logbou et Kompienga) sont restées sous blocus des GANE avec des actes de violences qui progressent de plus en plus vers les chefs-lieux de communes.

Avec la persistance des violations des droits humains et du droit international humanitaire, la situation de protection devient plus préoccupante avec une importante augmentation des besoins humanitaires, notamment en vivres, abris, AME et soins de santé.

## II. Couverture géographique

06 communes couvertes → 10 comités locaux de Protection → 10 points focaux commmunautaires → 06 moniteurs deProtection → ??? moniteurs volontaires

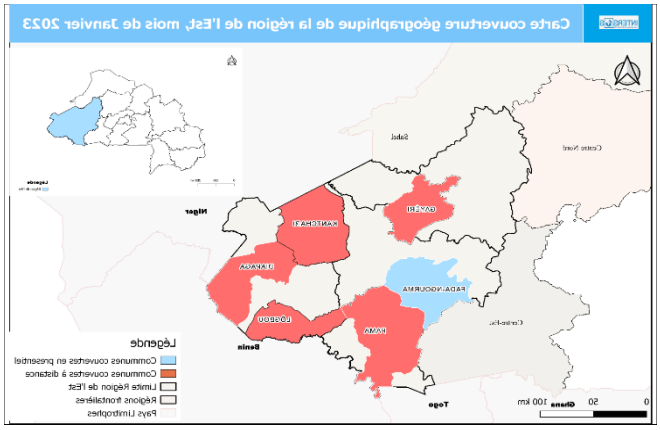


- **Zones couvertes**

**01 commune couverte en présentiel** : Fada N'Gourma

**05 communes couvertes à distance :** Pama, Kantchari, Diapaga, Gayéri et Logobou

- **Accessibilité**

Suite à la dégradation du contexte sécuritaire, certaines localités de la région telles que Pama et Gayéri sont inaccessibles par la route tandis que les communes de Kantchari, Diapaga, Logobou sont difficile d'accès. Les GANE ont instauré des checkpoints sur les grands axes comme **Fada-Kantchari-Diapaga**, **Fada-Pama, Fada N'Gourma-Bogandé** et **Fada-Gayéri**. Ils y effectuent des détournements de véhicules et de marchandises et procèdent à des enlèvements de civils.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration des formulaires dans le cadre des entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection

auxquels elles sont confrontées. Le questionnaire incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de façon mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection et de points focaux présents dans les zones d'intervention.
Selon la localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région de l'Est mobilise également l'organisation de la société civile Association des Enfants et Jeunes Travailleurs du Burkina Faso (AEJTB). Ceci permet de renforcer la couverture géographique surtout dans les zones difficiles d'accès où INTERSOS n'est pas présente.
La collecte des données dans la région de l'Est a été effectuée par les moniteurs de protection avec la participation des points focaux et les membres des comités de protection mis en place à travers l'approche communautaire.

Dans le cadre de la collecte des données du Projet 21 ce sont :

- **08** questionnaires notamment quatre (04) questionnaires ménages et quatre (04) questionnaires d'informateurs clefs. Les entretiens individuels ont été réalisés auprès de huit (08) personnes (04 informateurs clefs et 04 chefs de ménages) réparties équitablement en genre et choisis conformément à la stratégie âge, genre et diversité (AGD) ;
- **08** indices de monitoring de protection auprès de huit (08) informateurs clefs. Au total, 16 personnes ont été consultées dont six (06) PDI et dix (10) hôtes (06 femmes et 10 hommes).

Au sortir des différents entretiens, les besoins prioritaires qui ressortent sont les besoins en vivres, abris et AME pour 300 ménages à Kantchari, 57 ménages de Tankpabagou et 100 ménages de Kikideni. De façon générale, les PDI manquent de moyens de subsistance pour se prendre en charge.

## III. Typologies des déplacements identifiés

Deux (02) déplacements forcés de populations ont été enregistrés dans la region de l'Est, précisement dans les provinces du Gourma et de la Tapoa. En effet, ces déplacements forcés resultent des incursions de GANE suivies d'ultimatums de deguerpissement dans les villages de Kikideni, Tankpabagou dans la commune de Fada N'Gourma et les villages de Nando, Bilmonga, Kankantari, Kanbaldeni, Boulmoutouga, Kankanfoani, Bantouani, Kokiado dans la commune de Kantchari. Les déplacements forcés observés sont intra-communaux.

| Commune, province, région (Localité de départ ) | Commune, province, région (Localité d'accueil ) | # ménage | # personne | # homme | # garçon | # femme | # fille | Type de déplacement | Motifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fada N'Gourma Gourma Est (Namoayouli) | Fada N'Gourma Est Fada | 05 | 24 | 06 | 05 | 07 | 06 | Primaire | Suite aux menaces des GANE |
| Fada N'Gourma Gourma Est (Kikideni, Tankpabagou) | Fada N'Gourma Est (Fada N'Gourma) | 80 | 640 | 35 | 200 | 105 | 300 | Primaire | Ultimatum des GANE |
| Kantchari, Tapoa Est (Nando, Bilmonga, Kankantari, Kanbaldeni, Boulmoutouga, Kankanfoani, Bantouani, Kokiado) | Kantchari Tapoa Est (Kantchari) | 300 | 1,500 | 200 | 250 | 400 | 550 | Primaire | Ultimatum des GANE |

## IV. Typologies des déplacements identifiés

Deux (02) déplacements forcés de populations ont été enregistrés dans la region de l'Est, précisement dans les provinces du Gourma et de la Tapoa. En effet, ces déplacements forcés resultent des incursions de GANE suivies d'ultimatums de deguerpissement dans les villages de Kikideni, Tankpabagou dans la commune de Fada N'Gourma et les villages de Nando, Bilmonga, Kankantari, Kanbaldeni, Boulmoutouga, Kankanfoani, Bantouani, Kokiado dans la commune de Kantchari. Les déplacements forcés observés sont intra-communaux.

- **Analyse spécifique sur les retours**

Aucun retour n'a été signalé au cours de ce mois du fait de la dégradation du contexte sécuritaire dans les zones d'origine. Cependant, certaines populations espèrent retourner dans leur zone d'origine sous condition du retour de la sécurité.

## V. Incidents de protection

- **Détails sur les incidents**

Au cours du mois sous revue, neuf (09) incidents de protection ont été enregistrés et documentés dans les provinces du Gourma et de la Tapoa dont les auteurs présumés seraient les GANE. De ces incidents, il en ressort 16 violations des droits humains et du droit international humanitaire à savoir cinq (05) atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne, cinq (05) atteintes au droit à la propriété, cinq (05) atteintes au droit à la vie et une (01) présumée violation grave commise à l'encontre des enfants.

- **Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne (05)** : Trois (03) cas d'enlèvement et deux (02) cas de déplacement forcé de populations dans les communes de Fada N'Gourma (Kikideni et Tankpabagou) et de Kantchari (Nando, Bilmonga, Kankantari, Kanbaldeni, Boulmoutouga, Kankanfoani, Bantouani, Kokiado)
- **Allégations de violations graves commises à l'encontre des enfants :** Un (01) cas présumé de destruction d'une classe sous paillote dans une école située à cinq (05) km de Kantchari centre dans la province de la Tapoa.
- **Atteinte au droit à la propriété (05) :** Quatre **(**04) cas de détournement de camions et de marchandises dans la commune de Kantchari et un (01) cas de vol de bétail dans le village de Morideni, commune de Logbou.
- **Violation de droit à la vie (05)** : Cinq (05) cas d'assassinats d'hommes dans la commune de Fada N'Gourma, dans le village de Koaré.

Ces incidents ont causé (37) victimes directes dont (35) hommes et deux (02) femmes. De plus, 380 ménages ont été contraints à quitter leurs résidences habituelles pour trouver refuge dans les zones plus sécurisées (Fada N'Gourma et Kantchari). Ces incidents ont été perpétrés par les membres de groupes armés contre les populations civiles. Les principales communes affectées sont Fada N'Gourma, Kantchari et Logbou.

## VI. Situation par secteur

### V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

En ce qui concerne les activités de violences basées sur le genre (VBG), essentiellement celles de prévention et de prise en charge ont été réalisées. En effet, une (01) causerie éducative sur les VBG et deux (02) sensibilisations sur les Exploitations et Abus Sexuels (EAS) ont été réalisées dans la commune de Fada N'Gourma. La causerie a touché 36 personnes déplacées internes et personnes issues de la population hôte. Quant aux deux (02) séances de sensibilisation sur les EAS, 75 personnes composées de 53 femmes PDI dont l'âge est compris entre 19 à 60 ans et 22 hommes PDI dont l'âge est compris entre 24 à 52 ans ont pris part à ces activités. En plus de ces activités, la gestionnaire de cas et les moniteurs de protection ont réalisé une activité de prise en charge psychosociale et communiqué sur les VBG au profit des PDI nouvellement arrivées de Kikidéni et de Kantambali le 15/01/2023 dans la ville de Fada. Ainsi, les différentes dénonciations ont permis d'identifier deux (02) survivantes de VBG au cours de ce mois.

- **Activités de prévention et réponse**

Les activités de réponse ont concerné la prise en charge psychosociale individuelle des deux (02) survivantes de VBG et leur référencement vers SV (projet de santé nutrition mise œuvre par INTERSOS et financé par STICHTING VLUCHTELING) pour une prise en charge sanitaire. Aussi, à titre préventif, 75 personnes déplacées internes ont bénéficié d'une séance de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (EAS) dont 53 femmes et 22 hommes.

### V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

A la suite de déplacements forcés de populations, plusieurs enfants estimés à 1,300 concernés par ces déplacements seraient exposés à des risques de protection et privés de leur droit à l'éducation. Au cours du mois, une école a été ciblée par les groupes armés non étatiques (GANE) avec l'incendie d'une salle de classe sous paillote et le matériel didactique emporté. On note, en outre, que des élèves ont été dépouillés de leurs vivres et ont ainsi perdu leurs provisions du trimestre. Ils ont vécu une situation traumatisante avec des répercussions préjudiciables sur leurs activités scolaires selon AEJTB.

- **Activités de prévention et réponse**

Suivi de la situation de protection des enfants, la rédaction et le partage des informations liées à leur protection.

### V.3. Etat de droit

- **Eléments clés**

La recrudescence des attaques dans certaines localités de la région et la présence des groupes armés sur les axes routiers ont causé la fermeture des services sociaux de base et le départ des agents administratifs et de sécurité selon les constats des communautés. En effet, cinq (05) communes (Namounou, Tansarga, Tambaga, Logbou et Botou) dans la province de la Tapoa, quatre (04) communes (Coalla, Liptougou, Thion et Bilanga) dans la Gnagna, deux (02) communes (Bartiébougou et Foutouri) dans la Komondjari sont sans services sociaux de base fonctionnels. La commune de Madjoari, dans la province de la Kompienga, s'est totalement vidée de sa population depuis juin 2022. Dans ces contrées, les populations qui y vivent toujours sont sans protection et les GANE y commettent des exactions sans crainte ni résistance. Par ailleurs, les PDI, dans les zones d'accueil, n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins quotidiens, faute de moyens de subsistance.

### V.4. Logement, terre et biens

- **Eléments clés**

Les déplacements forcés des populations accroissent les besoins en logements pour les PDI nouvellement arrivées dans les villes de Fada N'Gourma et de Kantchari. Ainsi, les coûts de loyers augmentent rapidement et deviennent moins accessibles aux PDI dans la ville de Fada N'Gourma.

### V.5. Protection à base communautaire

Au cours du mois, dix (10) points focaux et dix (10) comités locaux de protection ont été mis à contribution dans la collecte des données P21, d'indices de monitoring et la vérification des incidents de protection. Aussi, dans la ville de Fada N'Gourma, ont-ils facilité les différentes séances de sensibilisation et les animations psychosociales.

Les activités de l'OSC AEJTB ont contribué à remonter l'information selon laquelle, certaines personnes déplacées internes, rencontrées au cours de la période de collecte de données, témoignent de l'existence d'un climat apaisé entre PDI et communautés hôtes. Cependant, il existe certaines mésententes entre elles, par moment. Des activités de prévention ont été réalisées par certains humanitaires avec la contribution des membres de comités locaux de protection tels les sensibilisations sur la cohésion sociale et la cohabitation pacifique dans les différentes zones.

## VII. Partage d'informations et coordination

- **Acteurs humanitaires**

– 15 janvier 2023 : Visite de courtoisie du responsable zone de INTERSOS et de l'officier de protection au bureau HCR Fada pour une prise de contact et échanger sur la couverture géographique dans le cadre de la reprise des activités de monitoring de protection.
– Participation aux réunions des domaines de responsabilité (AoR) Protection de l'enfant et VBG.

## VIII. Recommandations

| Province | Localité | Recommandations | Point focal | Mise en œuvre | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|
| Tapoa | Kantchari | Assistance en abris, AME et vivres pour 300 ménages venus des 08 villages de la commune | Cluster abris/AME/sécurité alimentaire | Non réalisée | Dénombrer et évaluer les besoins des PDI nouvellement arrivées |
| Komondjari | Gayéri | Renforcer les assistances humanitaires dans les zones sous blocus | Direction de l'action humanitaire et les Acteurs humanitaires | Non réalisé | Assister les personnes qui sont sous blocus des GANE |
| Tapoa | Kantchari | Apporter une assistance en Abris et AME au profit de 300 ménages déplaces et accueillis à Kantchari | Cluster Abris AME | Poursuivre le plaidoyer | Ces déplacements sont liés aux ultimatums donnés par les GANE |
| Gourma | Fada N'Gourma | Apporter une assistance en Abris et AME au profit de 80 ménages déplacés à Fada N'Gourma | Cluster Abris/AME | Poursuivre le plaidoyer | Il s'agit des PDI venues de la Localité de Kikidéni suite à une irruption de GANE |